



HALL 2
APPARTEMENT DE 4 PIECES
n° 226 au 2ème étage

ENTREE	6.91 m ²
SEJOUR	21.17 m ²
CUISINE	8.14 m ²
CHAMBRE 1	13.97 m ²
CHAMBRE 2	10.03 m ²
CHAMBRE 3	10.50 m ²
DEGAGEMENT	3.19 m ²
SALLE DE BAINS	5.33 m ²
SALLE D'EAU	1.97 m ²
WC	1.24 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	82.45 m²
BALCON	5.51 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	87.96 m²

2/2

LEGENDE

Prise RJ45	Sèche-serviettes
Volet roulant	Radiateur
Volet battant	Réfrigérateur
Soffite/Faux-plafond	Lave vaisselle
Garde-corps	Lave linge
Tableau électrique	Cuisson
Placard	Retombée de poutre

Indice 0 Septembre 2018
Echelle: 0 0.5 1 2

Cabinet François de Alexandris

Nota : Les surfaces de placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées de poutre, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.